



## INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG • INFORMATION MEMO • NOTE D'INFORMATION ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ • NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE

Brussels, November 1983

### COMMUNITY ACTION TO COMBAT UNEMPLOYMENT - THE CONTRIBUTION OF LOCAL EMPLOYMENT INITIATIVES

The Commission has just approved, at the initiative of Mr Ivor Richard, a communication to the Council of Ministers and to the European Parliament entitled "Community Action to Combat Unemployment" - the Contribution of Local Employment Initiatives" (1).

The document considers the part that worker cooperatives, local community enterprise and other types of local employment creation initiatives are playing in the fight against unemployment. It concludes that such "grass-roots" initiatives are making a useful contribution by creating additional jobs, particularly for those relatively disadvantaged groups on the labour market. At least a million jobs have been identified which have resulted from local employment initiatives (half of them in worker cooperatives), and the number is continuing to grow.

Indeed, the growth in employment in worker cooperatives over the last five years has alone been around a quarter of a million jobs, an increase from around 300,000 to 550,000. Moreover, it has been estimated that around 85% of all those presently employed in employment initiatives undertaken locally were previously among the Community's jobless.

Not only do these initiatives create jobs, but they prepare the ground for the future development of areas suffering from high levels of unemployment by rebuilding confidence, maintaining or developing job skills, and restoring the capacity for individual and collective enterprise.

A series of policy guidelines are proposed to Member States which aim to develop strengthened and more coherent policies regarding employment creation :

- encouraging cooperation at the local level between all interested parties;
- setting up support structures to help new small businesses develop;
- making better use of available funds;
- reviewing legislation so as to encourage the creation of new enterprises, including cooperatives;
- meeting the specific training and learning needs of local employment initiatives.

. / ..

(1) COM(83) 662

Community support action is proposed, using the resources of the European Social Fund and the European Regional Development Fund, and the Commission also proposes to examine the requirements of local employment initiatives for loan finance in order to test the potential of global loan practice for borrowing by very small enterprises.

The Community also proposes to continue to promote and publicise local employment initiatives by financing a further series of local discussions and consultations between parties concerned (some 20 such discussions were held in various parts of the Community in preparing the Communication and a further 40 are being planned), and by financing a Community-wide exchange of informations about practices and experiences between bodies within individual Member States representing, or in close contact with, local employment initiatives.



## INFORMATION • INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG • INFORMATION MEMO • NOTE D'INFORMATION ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ • NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE

Bruxelles, novembre 1983

### ACTION COMMUNAUTAIRE POUR COMBATTRE LE CHOMAGE - LA CONTRIBUTION DES INITIATIVES LOCALES DE CREATION D'EMPLOIS

La Commission vient d'approuver, à l'initiative de M. Ivor Richard une communication au Conseil de ministres et au Parlement européen intitulée "Action communautaire pour combattre le chômage - La contribution des initiatives locales de création d'emplois" (1).

Le document examine le rôle que les coopératives ouvrières, les entreprises locales et d'autres types d'initiatives locales de création d'emplois jouent dans la lutte contre le chômage. Il arrive à la conclusion que ces initiatives à la base apportent une contribution utile en créant des emplois supplémentaires, notamment pour les catégories relativement désavantagées sur le marché de l'emploi. On a identifié au moins un million d'emplois résultant d'initiatives locales de création d'emplois (dont la moitié dans des coopératives ouvrières) et ce chiffre continue à augmenter.

En effet, au cours des cinq dernières années, les coopératives ouvrières ont enregistré une progression de 250.000 emplois et sont passées de 300.000 à 550.000 environ. En outre, on a estimé que 85 % des personnes employées actuellement dans le cadre des initiatives locales de création d'emplois faisaient auparavant partie des chômeurs de la Communauté.

Non seulement ces initiatives créent des emplois, mais elles préparent le terrain pour le développement futur des zones de développement connaissant des niveaux élevés de chômage en rétablissant la confiance, en maintenant ou en développant l'utilisation des qualifications et en restaurant la capacité d'entreprises individuelles et collectives.

Une série d'orientations ont été proposées aux Etats membres en vue de développer des politiques renforcées et plus cohérentes en matière de création d'emplois :

- encourager la coopération à l'échelon local entre toutes les parties intéressées;
- créer des structures de soutien pour aider les nouvelles petites entreprises à se développer;
- améliorer l'utilisation des crédits disponibles;
- revoir la législation de façon à encourager la création de nouvelles entreprises notamment de coopératives.

(1) COM(83) 662

./.

- satisfaire aux besoins en matière de formation et d'apprentissage des initiatives locales de création d'emplois.

Il est proposé une action de soutien de la Communauté en ayant recours aux ressources du Fonds social européen et du Fonds européen de développement régional, et la Commission propose également d'examiner les besoins des initiatives locales de création d'emplois pour le financement de prêts en vue de vérifier les possibilités qu'offre la pratique des prêts globaux pour les emprunts des très petites entreprises.

La Communauté propose également de continuer à promouvoir et à faire connaître les initiatives locales de création d'emplois en finançant une nouvelle série de discussions et de consultations à l'échelon local entre les parties intéressées (vingt de ces discussions ont eu lieu dans diverses parties de la Communauté pour préparer la communication et 40 autres sont prévues) et en finançant un échange, à l'échelon de la Communauté, d'informations sur les pratiques et expériences entre les organismes des divers Etats membres représentant les initiatives locales de création d'emplois ou ayant d'étroits contacts avec elles.

- - - - -